



Communiqué de presse
Paris, le 16 janvier 2017

L'État amplifie son action culturelle en Île-de-France : bilan des actions de l'année 2016

Permettre à tous de partager les richesses culturelles du passé comme du présent, de participer à la vie culturelle collective et à chacun de construire son rapport personnel à l'art et à la culture sont les objectifs prioritaires de l'État en région : c'est une des conditions de la cohésion de notre communauté de destin, une action essentielle pour la République et le succès de la lutte contre les extrêmes.

Ils se traduisent sur des axes d'intervention multiples :

- imaginer des projets novateurs et mettre les opérateurs en relation ;
- rénover les théâtres et les scènes, les lieux de culture, les projets et les équipes ;
- définir des politiques de protection et de mise en valeur de ce qui constitue notre patrimoine actuel, en faire le trésor de nos politiques de demain ;
- être à l'écoute des initiatives privées, les accompagner pour qu'elles s'inscrivent dans une continuité positive de politique publique ;
- favoriser un accès pour tous à la culture ;
- approfondir la connaissance de nos patrimoines culturels.

Jean François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, se félicite de « *l'action de l'État pour la culture en Île-de-France en 2016 car nul territoire ne doit se sentir oublié ou simplement éloigné de cette effervescence culturelle. La culture est en outre un vecteur d'attractivité fort pour la région dans la concurrence des territoires métropolitains dans le monde* ». Secteur créateur d'emplois, de valeur et d'idées, la culture est ainsi soutenue par les pouvoirs publics dans une optique d'investissement, à court, moyen et long-terme.

À titre de compte-rendu, quelques projets phares emblématiques de l'action culturelle de l'État en Île-de-France en 2016 doivent être mis en avant.

1) Les Ateliers Médicis sont destinés à accueillir un projet culturel ambitieux d'envergure internationale, tourné vers le territoire avec des résidences d'artistes, lieux de création de demain. Pour ce faire, le projet architectural devra être articulé avec celui de la gare. Un concours pour le bâtiment éphémère a, par ailleurs, été lancé le 31 mai 2016, les lauréats seront prochainement désignés.

Ce projet initié par le ministère de la Culture et de la Communication fédère, sous la direction d'Olivier Meneux, aujourd'hui la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, le Département, les Villes de Clichy et de Montfermeil. 2017 sera l'année de mise en œuvre.

2) Les Conventions « ZSP – culture » (jumelage entre 22 établissements publics culturels (EPC) et les 21 zones de sécurité prioritaires (ZSP) parient sur des aventures artistiques qui font partager à tous émotion et exigence culturelles : l'exigence pour tous grâce à l'engagement des établissements culturels au côté des quartiers trop éloignés de notre richesse culturelle commune.

Aussi, l'Opéra national de Paris, la Philharmonie, la Bibliothèque nationale de France, le Théâtre national de La Colline, le château de Fontainebleau, le Centre des Monuments Nationaux, le Musée d'Orsay, le Château de Versailles, le centre de musique baroque de Versailles, le Musée du Quai Branly, le Théâtre des Amandiers, Radio France, le Théâtre de l'Odéon, le Musée du Louvre, les Archives nationales, Pôle Sup'93, le centre Georges Pompidou, l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, l'Institut national de l'audiovisuel, le centre national des Arts Plastiques, la Cité de la céramique Sèvres-Limoges et le château d'Ecouen se sont pleinement engagés dans le projet.

3) Encadrer, financer, accompagner, diffuser, connaître, initier, soutenir, valoriser sont bien les maîtres mots de la politique culturelle engagée par l'État en région.

Le soutien à la politique de rénovation des lieux de spectacles vivants (théâtres, scènes, lieux de culture) est prioritaire. On peut citer les noms de quelques scènes rénovées ou en cours de rénovation ou d'embellissement, en 2016 comme la MC93, le Théâtre de la Commune à Aubervilliers, le CDN de Créteil, Banlieues Bleues, ou bien encore Les tréteaux de France ou Little Villette, ce nouvel espace dédié aux enfants. Partout, le soutien aux structures s'est affirmé en 2016.

4) La manufacture des œillets, monument historique restauré a été inauguré comme un nouveau centre dramatique national à Ivry. Une nouvelle scène conventionnée musique a été contractualisée au centre des Bords de Marne.

5) À cet objectif de transformation, vient s'ajouter le renforcement significatif de subventions pour 6 compagnies dramatiques conventionnées par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour leurs projets tandis que 39 compagnies ont également été revalorisées en -plancher- pour faire face à la précarité du secteur culturel.

10 compagnies théâtrales ont accédé au statut de compagnies et ensembles à rayonnement national et international.

6) La création contemporaine, et sa mise en valeur par les 1% artistiques, connaît un dynamisme important, lié au développement des infrastructures publiques. Plus que jamais présente dans nos espaces urbains, elle crée à la fois des vocations auprès d'une jeunesse amoureuse de la métaphore artistique et invite nos concitoyens à découvrir l'art de notre temps.

Enfin la sécurisation des lieux culturels demeure une obligation constante pour tous les responsables politiques et culturels.

7) Définir aujourd'hui les politiques de protection et de mise en valeur de notre patrimoine actuel constitue le trésor de nos politiques de demain.

- Poursuivre le développement des protections patrimoniales (monuments historiques), notamment sur les éléments insignes les plus menacés de disparition (patrimoines ruraux, patrimoines industriels) tout en simplifiant la gestion pour les propriétaires.
- Entretien et restauration le patrimoine avec, par exemple, l'ouverture du chantier de la restauration de la façade de la maison d'honneur et la rose sud de la Basilique de Saint-Denis.

- Poursuivre la labellisation des maisons des Illustres (34 en Île-de-France dont deux nouvelles en 2016).
- Élargir le réseau des musées de France, avec l'arrivée d'un nouveau musée de France, le musée d'Art et d'Histoire de l'hôpital Saint-Anne.
- Soutenir les 10 collectivités "Villes et pays d'art et d'histoire" pour leur valorisation, l'État a notamment publié une brochure pour mieux faire connaître ce label de qualité.

8) L'accès à la culture pour tous s'impose comme une priorité. Les valeurs républicaines s'attachent à ce qu'aucun citoyen ne puisse être délaissé. L'État utilise de nombreux vecteurs pour s'approcher des plus éloignés :

- le champ scolaire ;
- quartiers des politiques de la ville ;
- l'univers carcéral ;
- le milieu hospitalier.

La DRAC déploie un important programme « culture-citoyenneté-vivre ensemble » sur six collectivités pour restaurer et renforcer le maillage culturel sur des territoires fragilisés. Plus de 120 projets artistiques, en lien avec des structures du champ social, ont été soutenus.

9) Enfin, être à l'écoute des initiatives privées et des collectivités, les accompagner pour qu'elles s'inscrivent dans une continuité positive de politique publique avec :

- la réflexion sur les réserves du centre Georges Pompidou et du Frac Île-de-France ;
- la collection Pinault à la Bourse du Commerce ;
- le pôle d'Art contemporain - R4 de l'Île Seguin ;
- la rénovation et restauration des studios de l'Abbaye de Royaumont ou de la maison Zola ;
- la cession de la caserne Sully au département des hauts de Seine pour un projet d'archives départementales ;
- le classement d'une centaine de conservatoire et retour de l'État au financement de leurs projets.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/Île-de-France>
 Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
 Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>